

# REGLEMENT INTERIEUR ET FONCTIONNEMENT - CENTRE DE DANSE VINOGRADOFF

## INSCRIPTIONS

---

- **A L'INSCRIPTION le règlement du premier mois avec adhésion garantit la place dans les cours** en fonction des effectifs
- **Un certificat médical d'aptitude est obligatoire (valide 3 ans)** ainsi qu'une assurance personnelle. Tout changement d'état de santé doit être communiqué à l'administration.
- **L'inscription ne peut se faire sans la régularisation des impayés de l'année précédente.** Tout incident de paiement déclenchera une procédure de mise en demeure. Le centre se réserve le droit d'imposer et de changer le mode de paiement dans le cas d'impayés. Les prélèvements impayés seront automatiquement représentés 1 fois avec la majoration.
- La signature du droit à l'image et l'autorisation de sortie sont reconduites tacitement chaque année.
- **MODE DE PAIEMENT**
  - **UNIQUEMENT PAR PRELEVEMENTS MENSUELS : AU 5 DU MOIS.**
  - Prévenir votre organisme bancaire dans le mois lors de votre première inscription.
  - Dans le cas de refus bancaire, la somme à payer sera majorée du coût bancaire **soit 3,50€**
  - **Chèques ou espèces pour paiement à l'année uniquement.**
- **FORFAIT COSTUMES GALA 25€ par ballet et clé USB avec tous les galas de l'année 20€**
  - **1 COSTUME OU CLE USB PAR MOIS par prélèvement : A partir de Février.**
  - **EN 1 FOIS cheque ou espèce avant le 1er février.**
- **IMPAYES ET RETARD : En cas de non paiement les élèves seront refusés en cours.**

## ARRETS DES PAIEMENTS:

---

- **Tout trimestre entamé est dû.**
- **L'arrêt des paiements s'effectue uniquement le dernier mois du trimestre en cours**
  - **Fin Décembre et fin mars**
- **ARRET MALADIE: arrêt des paiements sur présentation d'un certificat médical (1 mois d'absence min.)**

## FONCTIONNEMENT ET REGLEMENT INTERIEUR

---

- **Toute communication se fait par mail**, si vous n'avez pas de mail les informations sont sur le tableau d'affichage, sur le site, sur Facebook, et au secrétariat.
- **Le centre est fermé** pendant les vacances de Noël, les vacances scolaires d'été et certains jours fériés, communiqués pendant l'année, dont le 1er Mai.
- **Le personnel du Centre n'est pas habilité à garder les enfants en dehors des heures de cours,**
  - Il est interdit de déposer son enfant plus d'une heure avant son cours.
  - dans le cas d'un retard exceptionnel merci de prévenir le secrétariat.
- Pendant les cours, les parents sont priés d'attendre les élèves dans la salle d'attente, avant la porte codée.
- Le port des chaussures est interdit dans les salles de danse.
- Une tenue de danse décente et une coiffure convenable sont exigées et réglementées par les professeurs.
- Il est formellement interdit de sortir du centre en brassière et en short.
- L'école décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte d'objet personnel.

## DISCIPLINE ET RESPECT

---

- **Les professeurs sont habilités à refuser un élève retardataire.**
- La critique et la dévalorisation de l'école, des professeurs et des autres élèves seront sanctionnées après 3 avertissements par une réunion disciplinaire qui pourra aboutir à la radiation de l'association.
- Tout changement de cours/niveaux n'est possible qu'après l'accord du ou des 2 professeurs concernés.

## GALA DE FIN D'ANNEE

---

- **PARTICIPATION A CONFIRMER fin décembre** après cette date, le règlement des costumes et de la clé USB galas est dû.
- L'effectif total des danseurs est divisé en 2 ou 3 galas par an, qui ont lieu entre Mai et Juin. Les cours et règlements maintenus jusqu'à fin juin.
- **La clé USB GALAS DE FIN D'ANNEE est obligatoire pour tous les danseurs du gala et envoyée par voie postale : 1 clé par famille** (les paiements % font foi)
- La distribution des costumes se fait par les professeurs après le paiement total.
- Lors de manifestations extérieures Il est formellement interdit aux mineurs de sortir non accompagnés après 20h.
- Des règles de savoir vivre sont communiquées et son non-respect peut entraîner des sanctions.